

**INFORMATIONS CLUBS ET ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS
(2024/2025)**

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION D'UN ADHÉRENT ET DE
TRANSMISSION DE LA NOTICE D'INFORMATION
D'ASSURANCES**

• **Licence adulte – renouvellement ou nouvelle licence**

Le club collecte une adresse e-mail valide ainsi que le consentement oral de l'adhérent pour le recours à la dématérialisation de [la notice d'information d'assurances](#). Le futur adhérent a la possibilité de refuser la dématérialisation de la notice d'information.

Le futur licencié accepte la notice d'information dématérialisée. Il donne son adresse e-mail au club.

Le futur licencié n'a pas d'adresse e-mail ou refuse de la donner. Le licencié ne pourra pas accéder à son espace personnel myFFME.

Le club adresse au futur licencié :

- **Le mail type obligatoire** (voir en page 5 de ce document) ;
- La [notice d'information dématérialisée](#) ;
- [Une fiche d'inscription](#).

La réception du mail vaut acceptation de l'information assurances par le futur licencié.

Le club imprime et remet au futur licencié :

- Le format papier de [la notice d'information d'assurances et le bulletin N°1 et le bulletin GAV](#) ;
- [Une fiche d'inscription](#).

Le nouveau licencié remet au club la fiche d'inscription et les informations de santé nécessaires – [voir document](#)

Le club saisit la nouvelle licence Adulte sur myFFME et **conserve les informations de santé (certificat médical ou attestation de santé selon le cas de figure).**

Le nouveau licencié remet au club la fiche d'inscription complétée, son certificat médical ou son attestation de santé (si pratique uniquement en loisir) et **le bulletin N°1 complété et signé.**

Le club saisit la nouvelle licence Adulte sur myFFME, **conserve les informations de santé (certificat médical ou attestation de santé selon le cas de figure), et le bulletin N°1.**

Première licence Jeune (jeune mineur pendant toute une saison sportive)

La démarche reste identique sauf pour ce qui concerne le certificat médical : si une réponse négative est apportée à toutes les questions du [questionnaire de santé jeune](#), le jeune n'a pas à fournir de certificat médical / [fiche d'inscription mineur](#).

- **Licence non-pratiquant : première licence ou renouvellement**

Les démarches sont les mêmes, mais le certificat médical de non-contre-indication à la pratique n'est pas nécessaire, de même pour l'attestation de santé.

- **Le Mail type Notices d'information d'assurances obligatoire :**

Bonjour,

Pour faciliter la souscription de votre licence et de votre assurance FFME, vous avez donné votre accord pour recevoir la notice d'information d'assurances au format dématérialisé.

Prenez connaissance de [la notice d'information d'assurances](#).

La réception de ce mail vaut acceptation de l'information d'assurances.

Sachez que vous pouvez à tout moment, sans frais, nous demander une édition sous format papier.

Les différents tarifs des licences sont disponibles sur le site internet de la Fédération.

Le club aura tout loisir à ajouter ses propres informations.

Nous vous souhaitons une belle saison sportive.

Le CLUB